



Nuvilly, Aumont, le 25 mai 2020

Aux membres de la société

Chers membres,

Après ces quelques semaines de confinement, le comité de la société a décidé de reprendre les activités sportives dès le **mercredi 3 juin 2020**. Mais il en va de soi que des réglementations seront mise en œuvre.

Dont les principes fondamentaux :

- ° Respect des règles d'hygiène de l'OFSP
- ° Distanciation sociale (au moins 2 m d'écart entre toutes les personnes)
- ° Nombre maximal de 30 personnes dans un groupe y compris la consignation des participants pour le traçage des éventuelle chaînes de contamination.

Les personnes faisant partie du « groupe à risque » doivent évaluer leur risque avant de se rendre au stand de tir.

Voici les informations pour la saison à venir :

Championnat de groupes 300 m

La qualification pour le premier tour fédéral s'effectuera sur la base du 1^{er} tour en stand. Aucune finale cantonale n'est organisée de même que celle de district.
Délai le 17 juin 2020

Tir en campagne 2020

La FTB garde l'espoir d'organiser le TFC2020 au stand des Avanturies les 19 et 20 septembre 2020. Si tout se passe bien, les tireurs broyards se retrouveront pour un événement simple et convivial (sans banquet ni remise des prix) mais avec une petite tonnelle pour pouvoir partager le verre de l'amitié.

Jeunes tireurs

Les cours de jeunes tireurs vont aussi reprendre. Un grand merci à Alain Bastian qui se met à disposition pour son organisation.

Tir obligatoire

Les militaires astreints sont dispensés du tir obligatoire en 2020; ils pourront toutefois y participer volontairement et il faut les encourager à accomplir ce programme.

- ° Toutefois, les militaires désirant recevoir en toute propriété l'arme personnelle lors de la libération des obligations militaires, comme le détenteur d'une arme en prêt, doivent toujours remplir les conditions (2 x TO et 2 x TFC au cours des trois dernières années).
- ° Le déroulement du tir obligatoire ne change pas, si ce n'est que le programme peut être tiré jusqu'au 30.09.2020.

Tirs

Nous avons avancé l'heure des entraînements d'une demi-heure – afin que les membres retraités utilise ce laps de temps

**Du 3 juin au 15 juillet et du 19 août au 30 septembre 2020
entraînement tous les mercredis soirs de 17:30 - 20:00**

Aout	Mercredi	26	17:30	20:00	Aumont	Tir obligatoire
	Dimanche	30	10:00		Aumont	Diner des familles
Sept.	Mercredi	9	17:00	19:00	Avanturies	Tir avancé amicale vétérans broyards
	Mercredi	23	18:00	20:00	Aumont	Entraînement + Tir avancé de Clôture
	Vendredi	18			Avanturies	Tir en campagne
	Samedi	19			Avanturies	Tir en campagne
	Samedi	26	09:00	11:30	Avanturies	Tir amicale des vétérans broyards
Octobre	Samedi	3	15:00	17:00	Aumont	Tir de Clôture + résultat + repas
Février	Vendredi	5	09:00	16:00	Aumont	Tir de Carnaval
2021	Samedi	6	09:00	16:00	Aumont	Tir de Carnaval

Les tireurs pourront tirer **le carnet mais avec 5 passes seulement.**

Le Tir obligatoire – afin d'éviter trop de tireurs à la séance prévue le 26 août 2020 – les membres de la société pourront l'effectuer tout au long des séances d'entraînements.

Assemblée de la société aura lieu en septembre ou octobre 2020.

Le calendrier peut être modifié suite à l'évolution des prescriptions de la Confédération. Veuillez respecter les dispositions mise en place sur la place de tir afin d'éviter une propagation auprès de nos amis tireurs.

Au plaisir de vous rencontrer, nous vous présentons, chers membres, nos salutations les meilleures.

Le président :
Jean-Michel Berchier

N

La secrétaire :
Sophie Delpédro Banderet